

Capital/travail

Depuis l'entrée en vigueur des ordonnances Macron, le patronat dispose de tout un arsenal pour supprimer postes et acquis sociaux et pour maximiser ses profits. Le secteur du commerce est particulièrement touché: Pimkie, Vivarte, Carrefour, Castorama, Monoprix, Cora, KFC... Les exemples se multiplient. Et nombre de salariés de ces enseignes étaient réunis hier à la CGT, à l'invitation de la fédération commerce et services, pour dresser un tableau des méthodes employées. À Pimkie, l'honneur d'ouvrir le bal. L'enseigne a subi de plein fouet la dernière innovation en matière de suppressions de postes: la rupture conventionnelle collective, que la direction a voulu initier avant même la parution du décret, et qui a été rejetée par les syndicats la semaine dernière. « La procédure est rapide, à bas coût, la direction n'a pas besoin de l'approbation du comité d'entreprise, et comme tout peut se négocier en moins de trois mois, c'est très dur d'informer les salariés pour peser dans le rapport de forces, mais on l'a fait quand même », raconte Valérie Pringuez, déléguée syndicale centrale (DSC) CGT. Pimkie va devoir se contenter d'un plan de départs volontaires, mais les salariés subissent une pression redoublée. « Il faut lancer une initiative sur les risques psychosociaux, plusieurs travailleurs sont menacés de se faire licencier pour inaptitude s'ils n'acceptent pas le plan de départs volontaires. D'autres sont pointés du doigt en public et on leur dit: c'est toi qui feras partie du plan de départs car on veut garder tes collègues », explique Valérie Pringuez.

Carrefour souhaite se désengager totalement au niveau social

Chez Carrefour, on ne sait pas encore à quelle sauce les salariés seront mangés. Rupture conventionnelle collective? Plan de départs volontaires en plus du passage de nombreux magasins en location-gérance? L'enseigne étudie les solutions les plus favorables offertes par les ordonnances, et les représentants du personnel n'apprendront que le 23 janvier, en même temps que le public, la stratégie choisie par la direction. « Avec la location-gérance, Carrefour souhaite se désengager totalement au niveau social tout en gardant la main sur les magasins et continuer à engranger les bénéfices », explique Philippe Allard, DSC CGT chez Carrefour. Selon lui, 11 000 salariés vont sortir du giron du groupe, donc renoncer à leurs acquis et à leur ancienneté, et 3 500 d'entre eux perdront leur emploi. « Je rappelle que Carrefour bénéficie chaque année de plus de 400 millions d'euros d'aide de l'État », poursuit le syndicaliste. De son côté, KFC a choisi la mise en franchise, stratégie également facilitée par les ordonnances. Cela permet à chaque restaurant de rester sous le seuil des 50 salariés, et à l'enseigne d'organiser son déficit en transférant une part importante de son chiffre d'affaires dans les paradis fiscaux. Et de ne

LACTALIS, PERQUISITIONS TOUS AZIMUTS

Le siège du groupe a été perquisitionné hier, de même que l'usine de Craon, d'où sont sortis les lots de lait infantile contaminés à la salmonellose, et les services de contrôle qualité. Le gouvernement a promis « un cadre juridique renforcé » pour obtenir des entreprises leurs résultats de contrôles.

9

C'est le nombre minimum (16 au maximum) de réacteurs nucléaires que la feuille de route énergétique du gouvernement prévoit de fermer d'ici à 2035, en plus de Fessenheim.

« D'APRÈS LE GOUVERNEMENT, CES RÉFORMES DEVAIENT CRÉER DE L'EMPLOI, MAIS NOUS NE CONSTATONS QUE DESTRUCTIONS ET PRÉCARISATION. »
AMEL KEFTI, CGT COMMERCE.



Monoprix, qui ferme des magasins, touche 36 millions d'euros de Cice et verse 483 millions à ses actionnaires. Pascal Sittler/REA

CODE DU TRAVAIL

Casse sur ordonnances dans le commerce

Pimkie, Carrefour, KFC... De nombreuses sociétés exploitent les opportunités offertes par la loi travail, applicable depuis ce début d'année, pour licencier sans raison économique réelle.

payer ni impôt sur les sociétés ni participation. « KFC vient encore de vendre à perte 42 restaurants et n'a plus en propre que 15 enseignes sur les plus de 200 ouvertes en France », explique Marc Mukuta, responsable CGT chez KFC. Outre la facilitation de la mise en franchise, le groupe a profité des ordonnances Macron en lançant un PSE pendant la vente d'une partie de ses restaurants, ce qui était complètement illégal auparavant, et dont le motif économique est contesté par le cabinet d'experts mandaté par les élus du personnel. « Malgré cela, KFC a touché 6 millions d'euros de Cice ces dernières années, mais l'argent semble toujours bloqué au niveau de la holding KFC France, qui n'a qu'un seul salarié: le directeur général », sourit amèrement Marc Mukuta. Les ordonnances ont donné aux groupes toujours plus de moyens de licencier en

contournant les motifs économiques. Et rendu les recours, comme l'expertise économique, toujours plus complexes. « Un autre mauvais coup permis par les ordonnances va arriver dans le secteur avec les contrats de chantier et cela s'annonce très dangereux », s'inquiète Amel Ketfi, secrétaire fédérale de la CGT commerce et services. Le syndicat craint qu'avec les fusions des conventions collectives en cours, les sociétés de sous-traitance et de mise à disposition du personnel dans des secteurs tels que la prévention et la sécurité des grands magasins, le nettoyage dans les enseignes, la restauration collective y recourent massivement. « La fin d'un contrat sera aussi la fin pour les salariés, qui seront plus précaires que jamais, c'est ça encore les ordonnances », conclut Amel Ketfi. ●

PIERRIC MARISSAL

QUAND LE CICE COULE À FLOTS

Les entreprises en pointe pour supprimer des emplois grâce aux outils des ordonnances Macron le sont aussi pour encaisser le crédit d'impôt compétitivité-emploi (Cice) et pour distribuer des dividendes à leurs actionnaires. Castorama (groupe Kingfisher) touche 40 millions du Cice et s'apprête à supprimer 500 emplois tout en promettant près de 600 millions d'euros de dividendes dans les années à venir. Pour Monoprix, qui ferme des magasins, c'est 36 millions de Cice et 483 millions de dividendes. Quant à Cora, qui émerge au Cice, c'est 543 postes en moins pour plus de 100 millions d'euros à ses actionnaires en 2016...